



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 1^{er} décembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 7.3), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 7.3), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON (à partir du 7.3), M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 5.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony POULIN

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD (à partir du 7.3), A. POULIN

Mandataires : M. LOYAT (à partir du 7.3), F. PRESSE

Délibération n°2016/003438

Rapport n°1.1.3 - Subvention à l'association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté pour l'opération « Talents comtois » 2016

Subvention à l'association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté pour l'opération « Talents comtois » 2016

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Communication »	Montant de l'opération : 2 000 €

Résumé :

L'association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté organise les 18,19 et 20 novembre, un événement intitulé « Talents comtois ». Incorporé à la programmation du salon « Talents et saveurs », organisé par Micopolis, cette manifestation représente une animation forte pour le territoire et permet de continuer à situer le Grand Besançon comme capitale de l'identité comtoise. Par ailleurs, elle est portée par une association dont plusieurs représentants vivent et travaillent sur le périmètre de l'agglomération et elle lui assure un rayonnement national, en conviant des artistes tourneurs venus de toute la France.

Le Grand Besançon se propose de soutenir l'organisateur de cette manifestation à hauteur de 2 000 €. Cette somme permettra notamment de rendre gratuite l'inscription des tourneurs sur bois du Grand Besançon au salon « Talents comtois ».

Chaque année, Micopolis accueille le salon « Talents et saveurs », visité par plus de 15 000 personnes. Parmi les organisateurs historiques de cette manifestation, l'association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté continue de porter la partie « Talents comtois » du salon, en présentant ses artistes et leurs réalisations.

Pour l'édition 2016, l'association des tourneurs sur bois souhaitent promouvoir particulièrement ses 12 membres présents sur le territoire du Grand Besançon, comme Monsieur Reichenbach, installé à Châtillon-le-Duc et spécialisé dans les œuvres de très petites tailles. Au cours de ce salon, les tourneurs Grand Bisontins démontreront leur savoir-faire, en réalisant devant le public de multiples œuvres individuelles ou collectives.

Cette opération annuelle, reconduite encore en 2016, permet de continuer à positionner le Grand Besançon comme la capitale de la Franche-Comté et de son identité culturelle et artistique. Elle vise aussi à faire découvrir les savoir-faire locaux au grand public et à favoriser la consommation locale. Enfin, en faisant venir des artistes tourneurs sur bois de toute la France et des visiteurs de Franche-Comté mais aussi des régions voisines, elle contribue au rayonnement de l'agglomération.

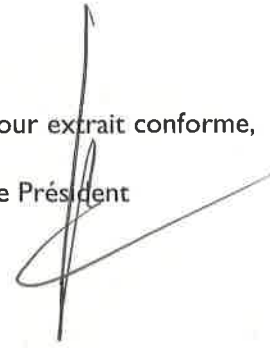
Cette manifestation répondant à deux objectifs de l'agglomération (favoriser le développement des activités culturelles et créatives dans le cadre du projet d'ICC, mais aussi faire rayonner le Grand Besançon comme territoire dynamique en Franche-Comté), il est proposé de verser une subvention de 2 000 € à l'association organisatrice, afin de maintenir le standing d'une manifestation dont le succès se confirme d'année en année et fédère l'identité comtoise dans ses aspects les plus positifs et créatifs.

En retour, le logo du Grand Besançon serait bien entendu apposé sur les différents supports de communication conçus pour la manifestation et une œuvre, en lien avec le Grand Besançon et le nom de ses communes, sera produite pendant la durée du salon.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 2 000 € à l'Association des Tourneurs sur bois de Franche-Comté pour la manifestation « Talents comtois ».

Pour extrait conforme,

Le Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

